République Française - Département de Saône-et-Loire - 4ème Circonscription

Elections Législatives du 12 Mars 1978

ANDRÉ JARROT
Jean Braillon

Candidats d'Union de la Majorité



Face au danger collectiviste, c'est avec une pleine conscience de la gravité du choix qui nous est offert que nous appelons, sans aucune exclusive, les électrices et les électeurs, à se rassembler par delà leurs légitimes différences et à joindre leurs efforts aux nôtres afin de poursuivre la construction d'une société de Liberté et de Justice pour les Françaises et les Français.

Telles sont les raisons de notre UNION, et les buts de notre action.

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Une fois encore, au rendez-vous de l'Histoire et de la République, me voici devant vous.

J'aurais pu, naturellement penser au repos, mais je ne serais plus moi-même, si je me dérobais devant l'épreuve.

Les circonstances sont graves, l'enjeu est capital, le résultat est sans appel. Il y va des libertés essentielles du pays, les vôtres, de l'honneur des Français, le vôtre, du destin de la France.

Tel est le sens de ma candidature :

Nous traversons une époque difficile.

Notre pays est non seulement confronté à ses problèmes internes, mais aussi et surtout, à ceux qui régissent la compétition économique internationale.

Aucun progrès social n'est possible, si nous ne disposons pas d'une économie dynamique et structurée.

L'emprise du Programme Commun, dominée par les exigences d'un parti plus que jamais totalitaire et avide de pouvoir, serait de nature à détruire en quelques mois notre compétitivité à l'étranger, les conséquences en seraient catastrophiques, surtout pour les plus défavorisés d'entre nous.

Les conquêtes sociales acquises par la lutte et pour lesquelles je n'ai pas hésité à me battre, seraient inévitablement remises en cause.

Dans une économie asphyxiée, repliée sur elle-même, qui financerait les prestations sociales, les retraites ?

Voilà le vrai danger, il vous guette, mon devoir est de vous le dire !

Aussi longtemps que mes forces me le permettront, je soulignerai avec vigueur que là où s'installe le Parti Communiste, il n'a pas de billet de retour, même si par extraordinaire, il trouve dans la place des complicités aveugles.

Souvenez-vous, là où le P.C. a pris le pouvoir, la liberté a disparu pour ne jamais revenir.

Son complice du moment rend un mauvais service à la France, son attitude est en tout cas inacceptable. Ne serait-il pas demain, la première victime de ses alliances ? Il est aujourd'hui incapable de le dire.

De 1958 à 1978. Depuis vingt ans, ce complice et son secrétaire général ont systématiquement et sans relâche, tout critiqué, jamais rien construit.

Que voulez-vous qu'ils nous apportent aujourd'hui, sinon le danger qu'ils représentent.

Vous, les jeunes, qui allez voter pour la première fois dans l'histoire de votre pays, dès l'âge de dix-huit ans, sachez que l'opposition qui vous tend les bras n'a qu'une réalité : un escadron de politiciens plus que jamais éloignés des réalités économiques qui président au gouvernement d'une nation moderne. Comment voulez-vous que demain, ces gens-là assurent votre avenir ?

.../...

LA TERRE AUX TERRIENS

Responsable d'une petite exploitation agricole depuis 33 ans, je crois connaître un peu mieux que d'autres candidats, les difficultés, les problèmes et les aspirations des hommes de la terre que nous sommes ; de cette terre qui est, avant tout, notre outil de travail.

Au cours de la dernière législature, je me suis toujours associé aux nouvelles dispositions tendant à l'amélioration et à la stabilité du monde agricole.

Ce fut, en particulier, les lois sur le statut du fermage, la dotation à l'installation, la mise en valeur des terres incultes, la modernisation du rôle des S.A.F.E.R.

Le maintien de ces exploitations familiales restructurées sera la préoccupation majeure de la prochaine législature au cours de laquelle il conviendra de trouver aussi une solution aux droits successoraux.

Malheureusement, les perspectives du programme commun sont tout autres : il nous propose :

Des offices fonciers cantonaux, gérés par des fonctionnaires tout puissants qui décideront, contre les propriétaires et les fermiers s'il le faut, de la destination des sols.

Il est ainsi prévu que tout transfert de propriété ou d'exploitation, c'est-à-dire le fruit de toute une vie de travail et d'effort, sera soumis au contrôle restrictif de ces offices. Cela s'appelle la collectivisation.

L'office du vin ne promet pas des jours meilleurs. Nos vignerons n'auraient plus du tout la liberté de leur production, encore moins de sa commercialisation.

Enfin, traiter les producteurs d'appellation contrôlée comme ceux de consommation courante à grand rendement, est une injure faite à nos producteurs bourguignons.

Par le biais des offices de toutes natures, par la nationalisation du crédit et sa distribution à « la carte », par la planification de nos productions et la généralisation du système de quantum, par la coopérative unique les courtiers du collectivisme nous offrent de devenir des kolkhosiens !

Nous, les gens de la terre, nous les ruraux, hommes et femmes de réflexion et de bon sens, sommes trop près des dures réalités de la vie pour « gober » une si grosse « pilule » et accepter un tel cadeau.

Nous ne pouvons être dépossédés de ce que nos grands-pères, nos pères et nous-mêmes avons mis des décennies à constituer.

Nous disons NON à la collectivisation
NON au Programme Commun
OUI au maintien de la propriété et de l'exploitation familiale
OUI au bon sens
OUI au bon choix qui est celui d'André JARROT.

Jean BRAILLON

Cette opposition se dit un programme : ce n'est qu'une vaste entreprise de démolition !

Croyez-moi, gardez-vous du miroir aux alouettes :

Faire payer les riches, cela ne peut se faire qu'une seule fois, si riches il y a encore.

La manne dispensée... Devant la France à genoux, il ne vous restera que vos déceptions, vous servirez alors à étancher la soif de l'entreprise collectiviste qui vous prendra, votre jeunesse, votre travail, vos idées, vos espérances, brimera vos initiatives.

Oui, nous sommes en danger, notre devoir est d'y faire face !

Depuis 1958, j'ai été votre député,

J'ai servi ma circonscription, j'ai administré la ville dont je suis le Maire, j'ai participé à la création de la Communauté urbaine et je l'ai gérée avec ceux qui avaient au départ donné leur accord.

Dès 1940, avec vous, j'ai participé à la reconquête du pays outragé dans son honneur et sa liberté.

Avec vous, j'ai contribué, en 1958, aux côtés du Général de Gaulle, à doter le pays d'institutions solides, lesquelles ont résisté depuis, à bien des épreuves.

Une fois de plus, comme il y a vingt ans, je fais appel à votre confiance. Donnez-moi les moyens d'exercer le mandat que vous m'avez confié et renouvelé à chaque élection.

Mon passé représente le gage le plus solide que je puisse vous offrir.

C'est ce passé avec tout ce qu'il représente, que j'engage dans notre combat pour l'Avenir.

Quoi qu'il arrive, je vous demande de me soutenir.

FACE AU DANGER, PAS DE RENONCEMENT !

André JARROT.

Comme tous les Français, vous êtes légitimement sensibles à la Protection de la Nature et à votre environnement. Pour les défendre personne ne sera mieux placé qu'André JARROT qui fut le premier Ministre de la Qualité de la Vie.

L'Equipe rassemblée autour d'André JARROT et Jean BRAILLON n'est pas là pour « faire de la politique » mais pour travailler au progrès de notre région.

Bien sûr, nous avons fait un choix en refusant l'aventure collectiviste, nous refusons aussi le retour au régime des partis qui avaient mis la France au bord de la faillite.

Nous avons choisi la Majorité, c'est-à-dire la stabilité des institutions, l'indépendance nationale, l'efficacité, le progrès que nous envient bien d'autres nations, et la justice sociale. Nous voulons aussi garder et préserver la liberté et d'abord la liberté pour nos enfants.

Nous présentons aux électrices et aux électeurs de notre circonscription un bilan, nos objectifs, une équipe.

UN BILAN

Agriculture :
- La situation des agriculteurs âgés s'est considérablement améliorée.
- La productivité s'est développée.
- L'installation des bâtiments d'élevage a été facilitée.
- La formation et l'installation des jeunes agriculteurs est devenue une priorité nationale.
- Le niveau de vie s'est élevé en milieu rural.
- Le dynamisme des agriculteurs s'est accru.

Commerçants et Artisans :
- Leur régime d'assurance sociale a été amélioré.
- La contribution sociale de solidarité a été imposée aux grandes surfaces.
- Des aides spéciales ont été affectées aux commercants âgés.
- Le régime d'imposition a été rapproché de celui des salariés.

Politique Sociale :
- Développement de la participation et de la responsabilité des travailleurs.
- Renforcement de la politique contractuelle.
- Augmentation du minimum vieillesse.
- Mise à l'heure des prestations familiales.
- Allocation logement aux personnes âgées, aux handicapés, aux jeunes travailleurs.
- Formation permanente et professionnelle permettant à tout salarié d'obtenir un congé formation décisif pour sa promotion sociale.

NOS OBJECTIFS

Nous voulons :
- une France indépendante sans compromis avec quiconque ;
- une politique de l'économie qui s'appuie sur un plan démocratique incitatif et une croissance vigoureuse ;
- relancer l'esprit d'entreprise des P.M.E. et de l'artisanat ;
- accélérer la mise en œuvre de la solidarité nationale par une législation sociale en faveur des personnes âgées, des handicapés et des plus défavorisés ;
- **un emploi pour tous et notamment pour les jeunes.**
- la sécurité des biens et des personnes ;
- une agriculture prospère, un commerce dynamique et une industrie puissante.

UNE ÉQUIPE

Ces objectifs ne peuvent être atteints que par le travail incessant d'hommes et de femmes compétents, informés des problèmes, accoutumés aux procédures. Cette équipe existe autour d'André JARROT et de Jean BRAILLON. Elle vous a été présentée dans le journal « Pour la France et pour Vous », où ont été développés avec plus de détail notre bilan et nos propositions.

ILS VOUS MENTENT !

Dans un journal distribué aux électeurs, et reprenant la lettre adressée aux Maires, la biographie d'un candidat suppléant du Programme Commun est mensongère.

Parlant de lui, à propos des dernières élections municipales à Lux, il est dit :

« En mars 1977, la liste d'Union de la Gauche qu'il conduit est élue en entier dès le Premier tour ».

C'EST FAUX ! ! !

Sur les 13 conseillers élus de Lux, 10 seulement sont issus de la liste du Programme Commun, mais TROIS viennent de la liste du conseil sortant.

FLAGRANT DELIT DE FAUX prémédité par les Hommes du Programme Commun.

DESORMAIS, vous ne pouvez plus leur faire confiance !

DÈS LE 12 MARS, POUR LA FRANCE ET POUR VOUS

VOTEZ SÉRIEUX — VOTEZ UTILE — VOTEZ EFFICACE

Votez André JARROT (R.P.R.)

Ancien Ministre
Maire de Montceau-les-Mines
Conseiller Général de Chalon-Sud

SUPPLÉANT

Jean Braillon (P.R.)

Député de Saône-et-Loire
Maire de Boyer
Conseiller Général de Saône-et-Loire

Candidats d'Union de la Majorité

IMP. ROY FRÈRES CHAGNY